

Le Brexit est chose faite : Et maintenant ?

Février 2020

De James R. Solloway, CFA, stratège en chef des marchés et gestionnaire de portefeuille principal

- Plus de trois années d'incertitude liées au Brexit ont eu pour effet de déprimer les investissements et d'accroître la volatilité économique dans l'Union européenne.
- La politique gouvernementale vise à encourager la croissance en Europe.
- Nous restons optimistes et croyons que la croissance économique dans l'Union européenne continuera de se redresser après les creux de 2019.

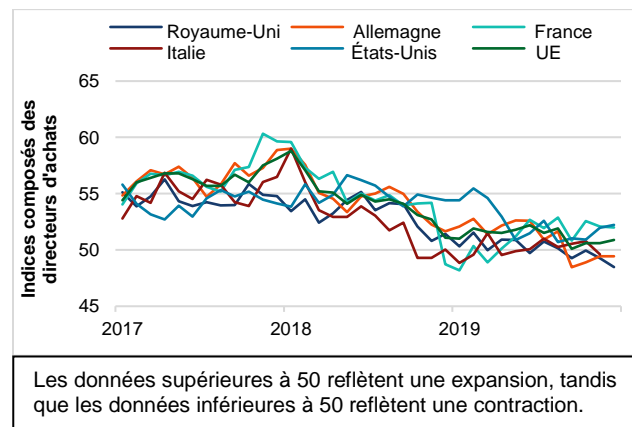
À la fin de janvier, le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union européenne, laissant place à une période de transition de 11 mois pendant laquelle le Royaume-Uni et l'Union européenne négocieront les modalités de leur relation future. Même si, économiquement, rien n'a changé entre les deux le 1^{er} février 2020, la journée après le divorce officiel, tout peut changer le 1^{er} janvier 2021, lorsque la période de transition prendra fin.

Le produit intérieur brut de l'Union européenne a connu une croissance de seulement 1,1 % au quatrième trimestre de 2019 par rapport à l'année précédente. Il s'agit des données les plus faibles de la région en six ans. Cette performance tire de l'arrière par rapport à la croissance économique des États-Unis (2,3 %), du Japon (1,7 %) et du Canada (1,7 %). Par contre, l'Allemagne (0,5 %) et l'Italie (0,0 %) ont enregistré de pires résultats pendant cette période.

Même si d'autres économies mondiales ont aussi décéléré, plus de trois années d'incertitudes liées au Brexit ont eu pour effet de déprimer les investissements et d'accroître la volatilité économique dans la région. Les questions relatives aux modalités éventuelles pour le commerce ont forcé certaines sociétés à retarder l'embauche de nouveaux employés ou leur expansion.

D'autres données — comme les indices composés des directeurs d'achats, y compris la fabrication et les services — suggèrent également une détérioration de l'activité économique dans l'Union européenne au cours des deux dernières années.

Figure 1 : Indices des directeurs d'achats



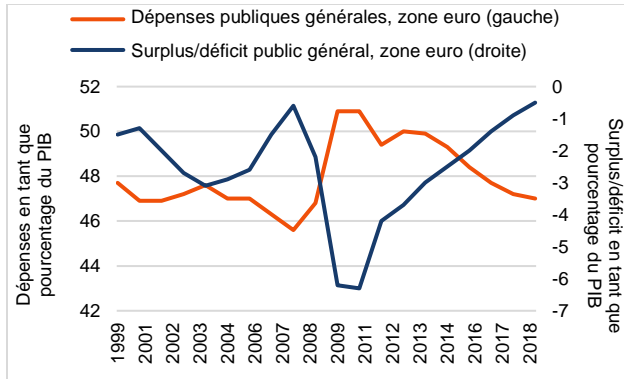
Source : FactSet, SEI

Données au 31 décembre 2019

La politique gouvernementale vise à encourager la croissance en Europe, même si l'efficacité des taux d'intérêt négatifs fait constamment l'objet de débats. Il reste à savoir dans quelle direction la nouvelle présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, orientera la banque.

La Figure 2 montre l'évolution des dépenses publiques générales dans la zone euro ainsi que son déficit ou surplus annuel en tant que pourcentage du PIB pour l'ensemble de la zone depuis 1999. Malgré la faible croissance économique de la zone euro, les dépenses publiques en tant que pourcentage du PIB totalisaient 47 % en 2018, en baisse depuis un sommet de 51 % en 2010. Le déficit global de la zone euro, quant à lui, s'est contracté de 6,3 % à seulement 0,5 % au cours de la même période. Si l'appel de Madame Lagarde en faveur des dépenses publiques est soutenu, il y a espoir que la politique budgétaire se transforme de vent contraire à vent favorable pour la croissance de la zone euro.

Figure 2 : Madame Lagarde cherche à accroître les dépenses publiques



Source : Eurostat, SEI
Données au 31 décembre 2018

Nos perspectives

Nous continuons d’être optimistes quant à la reprise de la croissance européenne après les creux de

2019 et nous attendons à une nouvelle accélération respectable de la croissance parmi les marchés émergents les plus industrialisés, ce qui devrait être favorable pour l’Europe, particulièrement l’Allemagne. Il y a quelques mois à peine, un Brexit désordonné semblait possible. Cette menace semble s’être dissipée. Outre le Brexit, la diminution des tensions commerciales et l’amélioration de la croissance économique en Chine devraient être favorables pour l’Europe, fortement dépendante des exportations.

Nous nous attendons à ce que la rationalité l’emporte, mais un Brexit sans entente constitue toujours un risque résiduel. À l’approche de l’échéance de la transition à la fin de 2020, les marchés européens pourraient connaître un renouveau de la volatilité si les négociations semblent s’enliser dans des divergences irréconciliables. À court terme, les investisseurs en actions pourraient encore réagir de façon positive à mesure que les signes d’une amélioration de la croissance économique mondiale s’accumulent.

Renseignements importants

Société de placements SEI Canada, filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gérant des Fonds SEI au Canada.

Les informations fournies le sont à titre d'information générale et d'éducation uniquement et ne constituent pas un avis juridique, fiscal, comptable, un conseil financier ou de placement à propos des Fonds ou de tout titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Le présent commentaire est offert par SEI Investments Management Corporation (« SIMC »), une société américaine affiliée de Sociétés de placements SEI Canada. SIMC n'est aucunement enregistrée auprès d'un organisme de réglementation canadien, pas plus que l'auteur, et les renseignements contenus aux présentes le sont à titre d'information générale seulement et ne se veulent pas un avis légal ni fiscal, pas plus qu'ils ne constituent des conseils en matière de comptabilité, d'actions ou de placements, ni une opinion par rapport au caractère approprié d'un placement. Vous ne devriez pas agir sur la foi de ces renseignements sans obtenir au préalable des conseils en matière de droit, de fiscalité, de comptabilité et de placements de spécialistes qualifiés. Les informations ne devraient pas non plus être interprétées comme une recommandation quant à l'achat ou à la vente d'un titre, d'un produit dérivé ou d'un contrat à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds SEI.

Le présent document pourrait contenir des « informations prospectives » (« IP ») telles que définies par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Les IP sont des déclarations se rapportant à des événements, des conditions ou des résultats probables et reposent sur des hypothèses au sujet de conditions économiques et de plan d'action futurs. Les IP sont exposées à divers risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement des attentes explicites ou implicites associées au présent document. Les IP reflètent les attentes actuelles en ce qui concerne les événements actuels et ne sont pas une garantie de rendements futurs. Les IP figurant dans le présent document ou mentionnées à titre de référence sont fournies dans l'unique but de communiquer des attentes actuelles et pourraient ne pas être appropriée dans d'autres circonstances.

Bien que les sources externes sur lesquelles se fondent certaines informations fournies sont jugées fiables, SEI ne garantit ni leur fiabilité ni leur intégralité et ces dernières pourraient changer sans préavis.

Des commissions, frais de courtage, frais de gestion et autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.